



## Acheter une maison pour exercer mon activité

Par **cmoi51**, le 11/01/2013 à 11:01

**bonjour**

j'envisage d acheter un maison ancienne (130 000 €), avec des travaux de rénovation et de transformation, pour y installer mon cabinet para médical sous ERP 5ème catégorie. Je compte prendre un maitre d'œuvre pour les travaux.

Cette maison ne servirait que pour mon travail. Je ne souhaite pas l'acheter en professionnel, car je ne veux pas payer de plus values si je récupère le bien pour un usage personnel ou autre.

Sous quelle forme juridique puis l'acheter, autant que possible, afin de bénéficier de déductions fiscales si cela est possible ? SCI ? Ou dois-je l'acheter simplement à titre personnel avec un prêt classique ?

Merci à vous

Par **cocotte1003**, le 11/01/2013 à 12:01

Bonjour, pour l'instant seule les résidences principales sont exonérées de plus values en cas de revente et vous ne pouvez "avoir"qu'une seule résidence principale. La sci sert essentiellement à diminuer les frais de successions.Voyez avec votre notaire, cordialement